



Comité de Quartier

Légugnon

Compte-rendu de la réunion du 27 septembre 2022

La réunion débute à 20 heures 30 et se déroule en présence de :

Jean-François ETCHEVERRIA : Correspondant du quartier

Françoise STIOPHANE : Correspondante du quartier

Sabine SALLE : Élu(e) référente

Marie-Lyse BISTUÉ, adjointe, responsable de la Démocratie Participative, en charge des Comités de Quartiers

Stéphane LARTIGUE : Élu référent (absent-excuse)

Adresses mails : s-salle@oloron-ste-marie.fr
 s-lartigue@oloron-ste-marie.fr
 ml-bistue@oloron-ste-marie.fr

PUBLIC : 25 personnes et 8 personnes excusées

Proposition d'un ordre du jour

- 1) Informations diverses
 - Réponse du Centre E.Leclerc
 - Remplacement d'un correspondant de quartier
 - Actions en collaboration avec l'association O'QUATRE VENTS
- 2) Point sur les travaux demandés depuis la création du comité de quartier
- 3) Projets qui pourraient être présentés dans le cadre du budget participatif
 - Identification de porteurs de projets sur le quartier
- 4) Les thèmes de réflexion à aborder pour l'avenir
 - Collecte des ordures ménagères
 - Transport – navette
 - Valorisation de la faune locale et du gave
- 5) Détermination de l'ordre du jour du prochain comité
- 6) Questions / Réponses

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité par les participants.

1) Informations diverses

Réponse du Centre E.Leclerc

Pour rappel, les correspondants du comité de quartier ont rencontré le Directeur du Leclerc le 18 mai 2022, en présence de Monsieur le Maire, Madame Marie-Lyse BISTUÉ, 1^{ère} adjointe et Monsieur Stéphane LARTIGUE, adjoint au Maire et élu référent du quartier, pour présenter les doléances des habitants du quartier Légugnon.

Le Directeur a répondu sous 48 heures aux différents points évoqués. Lecture de la réponse est faite à l'assistance.

Certaines améliorations ont pu être constatées sur le terrain. Néanmoins, aucune réponse n'a été apportée sur les questions liées à l'urbanisme (plantation d'arbres et remise en état des trottoirs).

Le constat d'une reprise matinale des livraisons de gaz est également fait. Pour l'heure, nous pensons qu'elle peut être en lien avec la période de canicule que nous vivons ; à suivre...

Remplacement d'un correspondant de quartier

Suite au décès de Monsieur Jean-Maurice CABANNES, adjoint au Maire et correspondant du quartier, Françoise STIOPHANE a été appelée pour siéger au Conseil Municipal, ce qu'elle a accepté.

La fonction d'élue au sein du Conseil Municipal étant incompatible avec celle de correspondante de quartier, elle devra quitter cette dernière fonction et être remplacée.

Néanmoins, elle n'abandonne pas pour autant le quartier et y poursuivra son engagement en qualité d'élue référent nommée par le Conseil Municipal à la place de Sabine SALLÉ qui elle-même est désignée sur le quartier du Centre-Ville.

Actions en collaboration avec l'association O'QUATRE VENTS

À la lecture du compte-rendu de la réunion du comité de quartier du mois de juin, Jean-Baptiste ASSO de l'association O'QUATRE VENTS a contacté un correspondant du comité de quartier car

il est très intéressé par les propositions déposées dans la boîte à idées et souhaite réaliser des animations et des échanges avec les habitants du quartier.

Ces propositions sont les suivantes : 1 terrain de pétanque – 1 pôle informatique – cinéma en plein air – soirée belote, jeux de société – loto – après-midi goûter.

L'association propose pour le 17 décembre 2022 après-midi, une animation où laquelle les habitants du quartier pourraient se joindre en aidant à sa préparation et en participant aux animations proposées. Échanger avec les enfants et les adolescents au travers de jeux de société traditionnels et de jeux permettant la participation d'un plus grand nombre de personnes. L'animation se terminerait par un goûter. Les animateurs de l'association ont une réelle volonté d'échanges intergénérationnels et souhaitent que les habitants soient associés à leurs actions.

2) Point sur les travaux demandés depuis la création du comité de quartier

Aménagements sécuritaires

Pour l'Avenue de Légugnon, tant que les aménagements piétons ne sont pas réalisés, les automobilistes reprennent de la vitesse sur cette portion, entre l'école et l'intersection de la rue Abbatiale.

En attendant la réalisation de ces aménagements, il serait peut-être possible de délimiter la zone piétonne par des rubalises ou des balises afin que les piétons puissent se déplacer en sécurité.

La traversée de l'intersection avec la rue Abbatiale est toujours aussi dangereuse, l'axe médian n'étant pas respecté par les usagers. L'aménagement réalisé pourrait être complété par la pose au sol de plots routiers en forme de lingots. La possibilité d'inversion des priorités pourrait également être étudiée.

Réponse : Réalisation des travaux de peinture et mise en place de balises de protection en cours.

Le traçage de la ligne médiane va être réalisé par une entreprise de signalisation lorsque la météo sera favorable.

Pour l'Avenue du 14 juillet, un seul riverain a manifesté son mécontentement par écrit. De fait, une modification du stationnement a été réalisée mais a généré des difficultés d'accès à d'autres riverains. Les services techniques se rendront sur place pour essayer de trouver une solution.

Néanmoins, il semblerait que les aménagements ralentissent bien la vitesse jusqu'à l'école où le dispositif est désormais définitif.

Pour le Chemin de Légugnon, l'aménagement a été revu. Les balises servant à sécuriser le stationnement à la sortie de Cambeilhou ont été placées avant le passage piétons. De ce fait, le dispositif sécurise le passage piétons ainsi que les véhicules en stationnement et libère une place de parking. Les balises centrales ont été reculées de quelques mètres pour donner une marge de sécurité à l'intersection.

Pour ces deux axes (Avenue du 14 juillet et Chemin de Légugnon), les retours du comptage véhicules et vitesse nous sont parvenus semaine 38. Ils confirment l'efficacité du dispositif (voir synthèse ci-dessous).

Concernant la rue Jacques Brel, après de nombreux échanges avec les riverains de la partie haute de la rue, élus, services et correspondants ont constaté que les aménagements provisoires ne répondaient pas aux attentes des riverains. Les services techniques ont reçu plusieurs appels signalant la gêne occasionnée par les « balirots ». Les aménagements provisoires ont donc été supprimés. Seul le traitement du virage avant la maison Gimenez a été conservé.

Dans cette rue, il reste à réaliser le passage piéton réclamé pour les pensionnaires de l'ADAPEI, ainsi que la remise en état du trottoir devant le Leclerc.

Réponse : Le passage piéton a été réalisé.

Les travaux pour la remise en état du trottoir devant le Leclerc sont commandés ; les services

techniques attendent l'intervention de l'entreprise.

Il appartient au comité de quartier de se prononcer sur le retrait de cet aménagement sachant que les relevés radars effectués en avril 2022 font état d'une vitesse moyenne de 29 km/h dans les deux sens (avec des pointes à 68 km/h pour peu de véhicules).

En l'absence d'un nombre suffisant de riverains de cette rue, aucune décision n'est prise par le comité de quartier. Elle demeure pour l'instant en l'état.

SYNTHESE DES MESURES RADARS SUR UNE SEMAINE

AVENUE DU 14 JUILLET	MESURES AVRIL AVANT DISPOSITIF					MESURES SEPT APRES DISPOSITIF				
	VITESSE MOYENNE	VITESSE MAXIMUM	NOMBRE DE VEHICULES vitesse>50km/h	NON RESPECT	FREQUENTATION	VITESSE MOYENNE	VITESSE MAXIMUM	NOMBRE DE VEHICULES vitesse>50km/h	NON RESPECT	FREQUENTATION
JOUHAUX-ADAPEI	34,18	78	233	40%	5886	28	67	41	1%	4032
ADAPEI-JOUHAUX	31,8	74	91	5%	1823	26	59	6	0,5	1232
CHEMIN DE LEGUGNON	VITESSE MOYENNE	VITESSE MAXIMUM	NOMBRE DE VEHICULES vitesse>30km/h	NON RESPECT	FREQUENTATION	VITESSE MOYENNE	VITESSE MAXIMUM	NOMBRE DE VEHICULES vitesse>30km/h	NON RESPECT	FREQUENTATION
FLEMMING-PARALE	33,94	79	2350	60%	3876	33,07	82	1736	57%	3042
PARALE-FLEMMING	35,95	80	3107	70%	4447	33,04	88	1912	60%	3203
RUE JACQUES BREL	VITESSE MOYENNE	VITESSE MAXIMUM	NOMBRE DE VEHICULES vitesse>50km/h	NON RESPECT	FREQUENTATION	VITESSE MOYENNE	VITESSE MAXIMUM	NOMBRE DE VEHICULES vitesse>50km/h	NON RESPECT	FREQUENTATION
AVENUE 14 JUILLET CHEMIN DE LEGUGNON	28,51	68	36	10%	350					
CHEMIN DE LEGUGNON-AVENUE DU 14 JUILLET	29,77	66	11	2%	600					
RUE DE CAMBEILHOU	VITESSE MOYENNE	VITESSE MAXIMUM	NOMBRE DE VEHICULES vitesse>50km/h	NON RESPECT	FREQUENTATION	VITESSE MOYENNE	VITESSE MAXIMUM	NOMBRE DE VEHICULES vitesse>50km/h	NON RESPECT	FREQUENTATION
CHEMIN DE LEGUGNON-PARALE	23,89	46	0		522					
PARALE CHEMIN DE LEGUGNON	27,44	55	4	0,67%	590					

Les travaux d'aménagements sécuritaires sont pratiquement terminés. Les travaux de peinture pour signaler la limitation de vitesse à 30 km/h seront confiés à une entreprise spécialisée et les panneaux d'entrée de zone et de sortie de zone à 30 km/h seront placés par les services techniques dans la semaine.

Autres travaux réclamés depuis la création du comité de quartier

Dans l'ensemble, les travaux ont été réalisés ou programmés.

Les travaux de remise en état de la chapelle sont toujours en attente.

Réponse : Les travaux ne sont pas prévus dans le programme pluriannuel de la collectivité à ce jour.

La propriétaire du n°2 rue Pasteur indique que le trottoir devant chez elle n'est pas réparé.

Réponse : Les travaux ont été réalisés.

3) Projets qui pourraient être présentés dans le cadre du budget participatif

- Création d'une aire de jeux pour enfants devant l'école : le lieu a été proposé à Monsieur Jean-Marc LARROUCAU et Madame Marie-Lyse BISTUÉ. Cette proposition de lieu est à l'étude. Néanmoins, le projet de création d'une aire de jeux à cet endroit sera déposé et porté par Madame DE SOUSA dans le cadre du budget participatif 2023.

- Le toit du pigeonnier pourrait également faire l'objet d'un projet dans le cadre du budget participatif si toutefois il répond aux critères. Monsieur LATRUBESSE a déjà travaillé sur le dossier. Il ferait un excellent ambassadeur pour porter ce projet.

Pour ce projet, Madame Marie-Lyse BISTUÉ nous oriente plutôt vers le dispositif MELUSINE mis en place par le Département. Ce dispositif subventionne particuliers et collectivités pour des projets de ce type.

4) Les thèmes de réflexion à aborder pour l'avenir

- Collecte des ordures ménagères

Une réflexion est menée par la Communauté de Communes du Haut-Béarn pour trouver des axes d'économie dans ce domaine. Il serait peut-être intéressant de réfléchir pour savoir qu'elles sont nos attentes dans ce domaine et être force de propositions.

Marie-Lyse BISTUÉ précise qu'un responsable est intervenu dans une réunion d'un comité de quartier au sujet des déchetteries, du tri...

- Transport – navette

Une habitante souhaiterait un arrêt au village de Légugnon.

Réponse : La mise en place d'un nouvel arrêt n'est pas possible. L'arrêt le plus proche reste l'arrêt « Fleming » situé à côté du Leclerc.

La Poste, basée à la zone artisanale Lanneretonne, semble intéressée par un arrêt non loin de leur bureau, désormais ouvert au public.

Le garage Pestana souhaiterait également un arrêt, rue de la Serre, afin d'éviter que leurs clients n'empruntent à pied la route de Bayonne, dangereuse.

Réponse : Pour ces deux demandes, des essais ont été réalisés ; ils se sont avérés non concluants.

Au-delà de ces demandes particulières, le comité de quartier pourrait s'informer auprès de la Communauté de Communes du Haut-Béarn sur les circuits des navettes et les arrêts existants et ensuite, réfléchir au maillage souhaité sur le quartier.

La compétence transports est depuis peu exercée par la CCHB, mais les élus de la Ville qui y siègent peuvent être saisis par le comité de quartier pour porter leurs demandes.

Réponse : La CCHB est en cours d'élaboration de leur Plan de Mobilité Simplifié où les besoins de déplacements domicile-travail ont été constatés. Ce besoin précis sera étudié avec une solution autre que la Navette Urbaine.

- Valorisation de la faune locale et du gave

Lors de la dernière réunion des membres actifs, Maïté POTIN a rappelé la richesse de la faune locale tant au niveau du gave, avec l'échelle à saumons, qu'au niveau de la zone humide, avec des espèces rares d'oiseaux. Cette faune locale mériterait d'être valorisée (localisation – information des habitants – exposition photos – observations, ...).

5) Détermination de l'ordre du jour du prochain comité

La prochaine réunion du comité de quartier, initialement prévue le 20 décembre 2022 (date très proche des fêtes de fin d'année) est reporté au 24 janvier 2023.

Son ordre du jour reste à définir. Une proposition sera faite par le groupe des membres actifs, qui soumettra également les dates des réunions pour l'année 2023.

6) Questions / réponses

Point 28 : Rue de Cambeilhou

Des riverains de la rue signalent deux problèmes récurrents :

a) Le premier concerne la maison Lauleret qui n'est pas entretenue par ses propriétaires.

Réponse : Le nettoyage a été effectué.

b) Le second concerne le terrain acquis par les HLM, près du CODDA, qui n'est jamais fauché.

Réponse : Un courrier leur a été adressé en décembre dernier afin de leur rappeler la nécessité d'entretien. Un courrier de rappel va être fait.

Prochaine réunion du Comité de Quartier : mardi 24 janvier 2023 à 20h30 à l'ancienne école de Légugnon

La réunion se termine vers 22h30